



Chère locataire,

Veillez faire attention au tri des déchets lors de votre séjour dans notre logement.
Vous trouverez nos containers :

Nous sommes équipés de containers marqués comme ci-dessous. Veuillez trier vos déchets comme suit:

				
POUBELLE A PAPIER	POUBELLE POUR LES DECHETS RESIDUELS	POUBELLE BIO	POUBELLE A VERRE	LE RECYCLAGE DES DECHETS
<ul style="list-style-type: none">Les journauxLes magazinesLe papierLe cartonLes boîtes en cartonLes flyersLes cartes postalesLes cahiersLes brochuresLes livresLes catalogues	<ul style="list-style-type: none">Les mouchoirsLes lingettes humidesLe reste de papier peintLes couchesLa litière de chatLa porcelaineLes serviettesLes tamponsLes restes de nourriture (si aucune poubelle bio n'est disponible)	<ul style="list-style-type: none">Les déchets organiquesLe feuillageLes plantesLes restes de nourritureLes filtres à caféLes cheveuxLes os d'animauxLes arrêtesLes coquilles de noix	<ul style="list-style-type: none">Le verre usagéLes bouteilles de vinLes bouteilles de bièreLes bocaux <p>Le verre brisé, le verre plat comme. Les vitres de fenêtre, les miroirs cassés, les verres de cristal au plomb ou les ampoules usagées doivent être mis à la poubelle. Les capsules et les couvercles vont dans la Poubelle de recyclage.</p>	<ul style="list-style-type: none">Les emballagesLes filmsLe plastiqueLes boîtes de boissonLes Tetra PackL'aluminiumLe fer blancLes conserves <p>Ne jetez aucun emballage en verre ou en papier ou piles ou appareils électriques tels que les clés USB ou les rasoirs.</p>

Ci-après, voici comment procéder au tri des déchets :

Veillez trier soigneusement vos déchets. Une autre façon de procéder pourrait être une atteinte à l'ordre public et des amendes allant de 50€ jusqu'à 2500€ peuvent être imposées par la ville/comune. - Merci beaucoup !